

REGLEMENT NATATION COURSE 2025/2026

Comité d'Ille et Vilaine de Natation
Maison Départementale des Sports - 13 B, avenue de Cucillé
35065 - RENNES cedex
☎ : 02 99 54 67 59
✉ : com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr
<http://illeetvilaine.ffnatation.fr>

SOMMAIRE

Adresses utiles.....	3
Comité pratique.....	4 ET 5
Les clubs du département.....	6
Catégories d'âges (Natation Course& Maîtres)	7
Règlement et organisation départementale.....	8-12
Calendrier saison sportive 2025/2026.....	annexe

ADRESSES/LIENS UTILES

Comité départemental d'Ille-et-Vilaine de natation
Maison départementale des Sports
13 b, avenue de Cucillé
35065 RENNES cedex

com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr
<http://ille-et-vilaine.ffnatation.fr>

Ligue de Bretagne de natation
9 rue Léo Lagrange
35131 – CHARTRES de BRETAGNE
02 99 67 03 58
com.bretagne.natation@wanadoo.fr
<http://bretagne.ffnatation.fr>

Comité Départemental Olympique et Sportif
CDOS d'Ille-et-Vilaine
Maison départementale des Sports 13 B
avenue de Cucillé 35065 Rennes cedex

02 99 54 67 67
cdos35@wanadoo.fr
<http://www.le-sport35.com>

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de la Préfecture
CS 24218 35042 RENNES cedex ([quartier Beauregard](#))
02 99 02 35 35
<http://www.ille-et-vilaine.fr>
Région Bretagne/Rannvro Breizh
283 avenue du Général Patton
CS 21 101
35711 Rennes cedex
02 99 27 10 10
<http://www.bretagne.fr>

HORAIRES DU COMITE

Pas de permanence jusqu'à nouvel ordre

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT

Michel MORVAN

VICE-PRESIDENTS

Daniel GUERIN , Mickaël SOURON

SECRETAIRE GENERAL

Jean-Yves ABGRALL

SECRETAIRE ADJOINT

Stéphane MOISAN

TRESORIERE

Géraldine GILBERT

TRESORIER ADJOINT

Florent HIREL

MEMBRES DU BUREAU

Catherine DELANOE

Christine LEPOURCELET-TALVARD

Fabrice LARDIER

Marie RANNOU

Claire AUGEREAU

Amandine JANVIER

Contact: **com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr**

06.11.48.90.07

» Président				
MORVAN Michel (1971/54 ans) ♂ FRA (1485006)	michelmorvan@wanadoo.fr	2 rue isidore louveau	35700 RENNES	06 07 29 22 18 06 07 29 22 18
» Président délégué				
---	---	---	---	---
» Vice président				
GUERIN Daniel (1948/77 ans) ♂ FRA (114905)	daniel-p.guerin@orange.fr	12 Rue Jean-Paul Belmondo 35135 Chantepie	35135 CHANTEPIE	06 32 60 94 59
SOURON Mickaël (1976/49 ans) ♂ FRA (1935463)	mickael.souron@hotmail.fr	62 Moulin de Château Lestard	35230 ST ERBLON	06 06 83 87 38
» Secrétaire Général				
ABGRALL Jean-Yves (1949/76 ans) ♂ FRA (36511)	abgrall.jy@wanadoo.fr	14 place st michel	56220 ROCHEFORT EN TERRE	02 97 43 44 63 06 11 48 90 07
» Trésorier				
GILBERT Géraldine (1975/50 ans) ♀ FRA (1393667)	geraldine.gilbert75@sfr.fr	3 Rue des Pruniers	35230 BOURGBARRE	06 03 32 89 54
» Secrétaire adjoint				
MOISAN Stephane (1971/54 ans) ♂ FRA (3328119)	stephan.moisan@orange.fr	12 SQUARE DOYEN YVES MILLON	35200 RENNES	06 83 71 90 47
» Trésorier adjoint				
HIREL Florent (1968/57 ans) ♂ FRA (3093705)	hirelflorent@gmail.com	25 rue du champ mulon	35230 ST ERBLON	06 87 29 30 60

» Membre				
AUGEREAU Claire (1976/49 ans) ♀ FRA (1697009)	clairebont@yahoo.fr	13 A Rue de Moulin Cassé	44460 ST NICOLAS DE REDON	06 11 81 41 28
DELANOË Catherine (1968/57 ans) ♀ FRA (1765147)	delanoe_catherine@orange.fr	118 rue Augustin Beauverger	35300 FOUGERES	07 85 56 23 28
JANVIER Amandine (1985/40 ans) ♀ FRA (917518)	janvieramandine@orange.fr	13 l'aumonerie	35600 STE MARIE	07 61 30 02 54
LARDIER Fabrice (1969/56 ans) ♂ FRA (2836209)	fabrice.lardier@gmail.com	8 rue de la Ville Geffroy	35137 BEDEE	07 89 04 29 94
LE POURCELET TALVARD Christine (1952/73 ans) ♀ FRA (111086)	chrislepta@gmail.com	La Hautière	35520 MELESSE	02 99 66 11 48
RANNOU Marie (1981/44 ans) ♀ FRA (3513867)	MARIE.RANNOU@HOTMAIL.COM	17 RUE BOULAY PATY	35200 RENNES	06 77 39 33 87

LES CLUBS

CLUBS	PRESIDENT/TE	CONTACT	BASSIN
C.N DU PAYS DE REDON	Claire AUGEREAU	presidentcnpredon@gmail.com	25 M / 6 COULOIRS
CERCLE PAUL BERTRENNES	Nicolas BIDEAU	aquatiques@cerclepaulbert.asso.fr nicolas.bideau@yahoo.fr	Brequigny 50 M/8 couloirs Villejean 25 M/ 5 couloirs
C.N BAIN DE BRETAGNE	Yohan AUDOUX	contact@cnbb.fr	25M / 5 COULOIRS
C.N FOUGERAIS	Marc TETARD	club-natation-fougerais@orange.fr	25 M / 6 COULOIRS
CLUB VITREEN DENATATION	Christine LEPOURCELET – TALVARD	cvn.vitre@sfr.fr	25 M /5COULOIRS 25 M /6COULOIRS
COMBOURG NATATION	Yannic DANGER	combournatation35@gmail.com yannicdanger@hotmail.com	25 M / 5 COULOIRS
ESPERANCE CLUB NATATION CHARTRES DE BRETAGNE	LAUNAY Gildas	club@ecnatation.org	25 M / 5 COULOIRS
OLYMPIQUE CLUB CESSON NATATION	LE MOIGNE Olivier	contact@occnatation.fr	Cesson 25 M / 4 Couloirs
SAINT-MALO NATATION	CHARLET Arnaud	stmalo.natation@wanadoo.fr charlet@adacore.com	50 M / 8 COULOIRS
U.S LIFFREENNE NATATION	JOURNET CHRISTINE	natationliffre@gmail.com	25 M / 6 COULOIRS exterieur
NATATION ROCHE AUXFEES	COUNY Sébastien	contact@natation-raf.fr	25 M / 6 COULOIRS
RENNES NATATION	DUCHEMIN Sylvain	rennes.natation@gmail.com sylvain.duchemin@wanadoo.fr	
PAYS DE CHATEAUGIRON NATATION	MAGRE Gilles	magre.gilles@neuf.fr secretariatpcn25@gmail.com	25 M / 5 COULOIRS

Affiliation des clubs/Licences/Tarifs

- Période d'Affiliation : du 01/09/2025 au 30/11/2026
- Période d'enregistrement : du 01/09/2025 au 31/08/2026
- cf. "Spécial Règlement Bretagne " <http://bretagne.ffnatation.fr>

Catégories d'âge 2026

NATATION COURSE

	SAISON 2026			
	Dames		Messieurs	
AVENIR	11 ans et moins	2015 et après	11 ans et moins	2015 et après
BENJAMINS	12 - 13 ans	2013 à 2014	12 - 13 ans	2013 à 2014
JUNIORS	14 - 18 ans	2012 à 2008	14 - 18 ans	2012 à 2008
SENIORS	19 ans et plus	2007 et avant	19 ans et plus	2007 et avant

Les catégories évoluent afin de correspondre aux attentes internationales. De plus, un décalage d'un an entre les filles et les garçons est mis en place.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés, ont des finalités différentes selon leur année d'âge.

CATÉGORIES D'ÂGE POUR LES MAÎTRES (2026)	
Courses individuelles Dames et Messieurs	
C1 nés entre 1996 et 2001	C8 nés entre 1962 et 1966
C2 nés entre 1992 et 1996	C9 nés entre 1957 et 1961
C3 nés entre 1987 et 1991	C10 nés entre 1952 et 1956
C4 nés entre 1982 et 1986	C11 nés entre 1947 et 1951
C5 nés entre 1977 et 1981	C12 nés entre 1942 et 1946
C6 nés entre 1972 et 1976	C13 nés entre 1937 et 1941
C7 nés entre 1967 et 1971	C14 nés entre 1932 et 1936
	C 15 nés en 1931 et avant
Relais Dames, Messieurs et Mixte (Par addition d'âge des 4 relayeurs et/ou relayeuses)	
R1 entre 100 et 119 ans	R5 entre 240 et 279 ans
R2 entre 120 et 159 ans	R6 entre 280 et 319 ans
R3 entre 160 et 199 ans	R7 entre 320 et 359 ans
R4 entre 200 et 239 ans	R8 360 ans et plus

POUR LE 4^{ème} TRIMESTRE 2025, LES CATEGORIES D'ÂGE SONT CELLES DE L'ANNEE EN COURS.

REGLEMENT DEPARTEMENTAL

1. Les engagements

Les engagements s'effectueront au cours de la saison via Extranat en ligne. (sauf avis contraire du CD35).

Si toutefois, un club est dans l'impossibilité de valider les engagements par cette procédure, celui-ci doit contacter le secrétariat du comité en respectant la période d'engagements définie par Extranat en ligne.

Les engagements transmis hors délais ont pour conséquence les diffusions tardives de la start-list et du programme.

- Start-List et/ou Programme diffusé, si possible, le vendredi précédant la compétition

2 Déclaration des forfaits

Les forfaits déclarés après l'édition du programme, et non justifiés par certificat médical **auprès du comité dans les 48 heures après la fin de la compétition** seront facturés (cf. règlement financier).

3 Modification et confirmation des relais

- La composition des relais doit être communiquée en même temps que les engagements individuels et /ou par équipes. (via extraNat en ligne ou par courriel à CD35).
- Modifications acceptées au début de chaque réunion du programme

4. Les performances

- Relayées sur le site fédéral.

5 Prises de temps

Seules les prises de temps réalisées durant les compétitions officielles seront prises en considération. Elles sont soumises au droit d'engagement.

6 Récompenses

Les récompenses prévues pour certaines compétitions, seront remises personnellement aux nageurs, et ce, afin de partager un moment convivial et solennel.

7 Officiels (licence en cours de validité obligatoire)

- 3 nageurs et plus : 1 officiel minimum
 - 9 nageurs et plus : 2 officiels minimum
 - 15 nageurs et plus : 3 officiels minimum
 - Pour une compétition comprenant 2 réunions, **il est demandé aux officiels d'être présents à la journée.**
- Une pénalité de 50 € (par réunion) pour absence d'officiels, ou nombre insuffisant

REGLEMENT FINANCIER DEPARTEMENTAL

DROITS D'ENGAGEMENTS (validés lors de l'AG 2025 du **23.02.2025** pour une mise en application en **septembre 2025**)

Avec rajout de 0.30 € par engagement (dépenses administratives)

AVENIRS	EPREUVE INDIVIDUELLE	2.55 €
	RELAIS	3.05 €
	PAR EQUIPE	18,40 €
INTERCLUBS BENJAMINS	PAR EQUIPE	25,50 €
NATATHLON	EPREUVE INDIVIDUELLE	3.05 €
FINALE DEPARTEMENTALE AVENIRS / BENJAMINS	EPREUVE INDIVIDUELLE	3.05 €
INTERCLUBS TC	PAR EQUIPE	35 €
CIRCUIT DEPARTEMENTAL	EPREUVE INDIVIDUELLE	3.05 €
CHAMPIONNATS AUTOMNE ET HIVER	EPREUVE INDIVIDUELLE	3.05 €
	RELAIS	3.55 €
MEETING NAT'35	EPREUVE INDIVIDUELLE	5.60 €
CHAMPIONNATS D'ETE	EPREUVE INDIVIDUELLE	4.60 €
MAITRES	EPREUVE INDIVIDUELLE	5.60 €
	RELAIS	7.60 €

AMENDES	
En cas de dépassement de la période d'engagement, une majoration de 20 % sera appliquée sur le montant des droits d'engagements.	
FORFAITS	
AVEC CERTIFICAT MEDICAL	0 €
Sans certificat médical	5 €
TEMPS LIMITES DEPASSES par épreuve	
Sur championnats départementaux hiver et été	5 €
DEFAULT D'OFFICIEL	
50 € pour non présentation d'officiel (selon nombre de nageurs engagés. Voir page 10)	
FACTURATION	
Le comité départemental adressera périodiquement une facture à chaque club (trésorier(ère) comprenant :	
• Les droits d'engagements des nageurs (ses) • Les forfaits non déclarés • Amendes (défaut d'officiel, temps limite dépassés, dépassement des dates d'engagements) • La participation aux dépenses administratives sur les engagements. (0,30 €)	

ORGANISATION COMPETITION SAISON 2025 /2026

Accepter de recevoir une compétition dans sa ville, représente pour le CLUB LOCAL, qui s'est investi de cette responsabilité, une marque de confiance pour son fonctionnement, son sérieux aux yeux de toute la natation, de sa municipalité, de la communauté d'agglomération, et de la presse locale. C'est aussi un engagement important qui doit permettre à nos nageurs d'évoluer dans d'excellentes conditions, donc de les placer dans une situation les amenant à réaliser des performances intéressantes.

C'est pour ces raisons légitimes que nous imposons à chaque CLUB organisateur de compétitions départementales, un cahier des charges, en leur demandant de le respecter très scrupuleusement.

Après avoir pris connaissance et accepté ce cahier des charges, le président du club, en tenant compte du calendrier départemental arrêté en septembre par la Commission Sportive et le Comité Directeur 35, doit dans un délai très bref, rédiger une demande d'utilisation de piscine couvrant la saison 2025-2026 auprès du Maire de la commune, ou du Président de l'Intercommunalité, ou encore auprès de la communauté d'agglomération.

La copie de ce courrier devra être adressée parallèlement au Comité d'Ille-et-Vilaine.

Le Président du club devra tenir informé le Comité Départemental de la suite donnée à cette demande d'utilisation.

Si le cahier des charges n'est pas accepté, Le Président du Club doit en avertir très rapidement par courrier ou courriel le Comité Départemental.

**CAHIER DES CHARGES POUR TOUTES LES
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES**

Le CLUB RECEVANT LA COMPETITION s'engage à prévoir le nombre de personnes suivant :

- * Secrétariat (secrétaire administratif du club 1 ou 2 personnes) enregistrement des forfaits, rajout éventuel, saisie des temps , sortie des temps et résultats)
- * Chambre d'appel : 1 ou 2 personnes
- * Ramassage des fiches de courses
- * 3 personnes pour marquage et distribution des rubans dans un endroit défini doté de table et de chaises.(catégorie AVENIRS)
- * Les officiels exigés au prorata des nageurs engagés (réglementation départementale)

Le CLUB RECEVANT LA COMPETITION s'engage à mettre en place le matériel suivant:

- * Poser les lignes d'eau tendues (en prévoir une à proximité afin d'un remplacement éventuel),
- * Une ligne de faux départ - Deux lignes de virages pour le dos,
- * Une chaise par nageur derrière chaque plot. - Une chaise par chronométreur,
- * Des blocs notes pour les juges à l'arrivée,
- * Une sonorisation avec micro,
- * Les chronomètres sont personnels.
- * Des tables et des chaises pour secrétariat et chambre d'appel,
- * Boissons chaudes et eau pour les officiels

Une prise en charge à hauteur de 50 € par réunion sera octroyée par le comité départemental au club recevant la compétition sous réserve du respect du cahier des charges ci dessus.

**Comité d'Ille et Vilaine de Natation
Maison Départementale des Sports - 13 B, avenue de
Cucillé 35065 - RENNES cedex
☎ : 06 11 48 90 07 –
☐ :
com.ille.et.vilaine.natation@orange.fr**